

CA 08/07/2021
Compte-rendu

Date: 08.07.2021 à 17h au local

Etaient Présents :

- Philippe Jourdain
- Béatrice Wojcik
- Arnaud Bourdier

1) Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été modifié et envoyé par mail aux membres du bureau. Il a été signé par Béatrice, Arnaud et Philippe. Il devra être signé par les autres membres du bureau.

2) Trésorerie, fonds à venir et dettes

Le Compte courant de Metimer Présente un solde de 5 285€ et le Livret Partenaire de 10 000€. Sachant que la subvention de la Fondation de France est à justifier pour environ 10 000€ qui n'ont pas encore été dépensé. Ensuite, il faudra faire la demande de la deuxième partie de 15 000€ pour réparer le Sélection et à la fin du projet, la troisième partie de 5 000€ lorsque le projet sera terminé. La Politique de la Ville a versé 3 000€ sur le compte pour le Sea Discovery Day, et la COM s'est engagé à hauteur de 5000€. La commission pour le FDVA n'est pas encore passée (10 000€ demandé pour le fonctionnement). La subvention 2020 d'un montant de 15603€ de la COM est toujours bloquée, et le dossier est suivi de près. La COM n'a pas délibéré sur la subvention 2021.

3) Fonds Européens

Béatrice et Alexina ont eu rendez-vous avec Mr Plaisir du service Fonds Européens de la Préfecture. Les fonds européens ne peuvent pas subventionner le fonctionnement de l'association, mais des projets, qui impliquent le fonctionnement sur une période donnée. Plusieurs projets ont été exposés : Le Forum des Métiers de la Mer, la Fête de la Mer, et la

création d'une aire d'accueil des plaisanciers (réception, toilettes, douches) sur le front de mer. Nous aurons un retour la semaine prochaine de Mr Plaisir.

4) Réunions à venir

Béatrice assistera au comité technique sur la fermeture du pont de Sandy-Ground vendredi 09 juillet.

Alexina et Valérie ont rdv lundi matin avec Mr Stéphane Seys, responsable pédagogique du Lycée Pro. Ils travaillent actuellement sur un programme d'échanges entre des stagiaires du Lycée pro de Saint-Martin et le Lycée Tabarly des Sables d'Olonnes.

Mardi 13 juillet, une réunion avec la Collectivité aura lieu sur les statistiques du secteur nautique.

Vendredi 16 juillet, un comité de direction de l'Office de Tourisme est programmé pour budgéter les actions à venir.

Une réunion pêche doit avoir lieu en juillet avec les services de la Collectivité et de la Préfecture.

Fin de la réunion à 19h.